

Communiqué de presse du 19/10/2011

Le collectif *Pasde0deconduite* a été reçu au ministère de l'Education Nationale le 18 octobre 2011, rencontre que nous avons sollicitée dans les suites de la publication du manifeste « *Petite enfance : pour une prévention prévenante* ». Nos interlocuteurs ont abordé le sujet d'actualité de ce qu'ils ont appelé le repérage des enfants ayant des difficultés d'apprentissage à l'âge de cinq ans (que Luc Chatel vient d'entériner aujourd'hui) en précisant que ce repérage n'aura pas de caractère obligatoire.

Nous souhaitons engager un échange avec le ministre pour faire part de nos préoccupations face aux pratiques qui s'installent en milieu scolaire, visant soit à procéder à des évaluations du comportement de jeunes enfants, soit à mettre en œuvre des séances d'entraînement à des apprentissages précoces de conduites adaptatives. Nous entendions partager notre réflexion sur les effets potentiellement insécurisants de ces initiatives pour les enfants. Enfin nous espérons faire saisir à nos interlocuteurs les distinctions entre un repérage standardisé et généralisé stigmatisant et une attention personnalisée aux difficultés de tel ou tel enfant, de même que ce qui sépare des méthodes de répétitions conditionnantes et une perspective d'éducation prévenante.

Nous nous sommes heurtés de la part des représentants du ministre à un refus de fait de débattre sur le fond, avec l'affirmation que l'institution scolaire devait fournir aux enseignants « qui le demandent », nous dit-on, des outils « scientifiques » d'aide au repérage des enfants en difficulté. Nos interlocuteurs n'ont pas souhaité entendre la dimension complexe et contextualisée des difficultés qui affectent certains enfants et discuter des multiples enjeux à affronter pour y apporter des réponses appropriées.

Face à notre demande de retrait du projet, récemment révélé, de réaliser au plan national des évaluations des enfants de 5 ans, les représentants du ministère ont affirmé que ces évaluations ne seraient pas rendues obligatoires mais seraient maintenues, diffusées et proposées à l'usage des enseignants de maternelle dans les prochaines semaines. Mais on pourrait éventuellement en changer les termes concernant les mentions d'enfants « à risque » et « à haut risque ».

Le ministère persiste et signe donc, dans son projet d'installer progressivement ces évaluations malgré leur rejet massif par les représentants des enseignants, des parents et de nombreuses personnalités du monde de la petite enfance, de la santé, de l'éducation.

Le collectif *Pasde0deconduite* reste mobilisé avec l'ensemble des acteurs concernés pour que le gouvernement renonce à ces projets d'évaluations, réductrices et non contextualisantes, de plus en plus précoces des enfants, qui les enferment dans des prédictions nocives pour leur avenir scolaire et pour leur épanouissement personnel.